



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE
VINCENNES ET LA CAVE NICOLAS POUR
UNE INITIATION A LA DEGUSTATION ET
DECOUVERTE DU TERROIR**

**DÉCISION N° DM-23-059
EN DATE DU 07 FEVRIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN en tant qu'adjointe au maire chargée de la petite enfance et des seniors ;

CONSIDÉRANT la proposition faite par *La cave Nicolas*, sise 29 avenue du Château – 94300 Vincennes, d'organiser, à titre gratuit, une « initiation à la dégustation et découverte de notre terroir » le mercredi 14 février 2023 de 14h00 à 15h30 à destination des seniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen »;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec *La cave Nicolas*, 29 avenue du Château – 94300 Vincennes, pour l'organisation, à titre gratuit, d'une « Initiation à la dégustation et découverte de notre terroir » le mercredi 14 février 2023 de 14h00 à 15h30 à destination des seniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen ».

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et
des seniors,

Signé

Céline MARTIN